



Vu les problèmes qui secouent le monde d'aujourd'hui, vu les peuples qui se révoltent jours et nuits, il serait intéressant de nous arrêter un petit moment sur un mot facile à prononcer et difficile à comprendre et à adopter : la liberté. D'ailleurs Paul Valéry dans *Regard sur le monde actuel* où il affirme que le mot liberté est difficile voir impossible à définir : « liberté : c'est un de ces détestables mots qui ont plus de valeur que de sens, qui chantent plus qu'il ne parlent, qui demandent plus qu'ils ne répondent (...) mot très bon pour la controverse (désaccord), la dialectique, l'éloquence ».

Les révoltes nées d'une volonté de s'exprimer librement, d'agir sans contrainte poussent les gens à se révolter. Si l'on remarque ces populations qui expulsent leur dictateur, la liberté de la presse bafouée, l'égoïsme et l'égoïsme des dirigeants de ce monde plus particulièrement ceux de l'Afrique, nous pouvons admettre avec évidence que la liberté et la démocratie sont presque inexistantes dans ce monde.

En effet, pour aborder le sujet de la liberté démocratique, il serait plus judicieux de définir d'abord la liberté. Avant d'engager un débat quelconque, nous voulons proposer de la liberté une définition suffisamment large pour qu'elle s'applique à toutes les formes de liberté, nous ne pouvons adopter qu'une définition négative : la liberté comme absence de contrainte. L'on parlera dès lors des libertés, le mot liberté se mettra au pluriel, car il y a autant de libertés que de contraintes dont on s'affranchit. La contrainte se définit comme tout obstacle, tout ce qui empêche l'affirmation de notre volonté. Cette contrainte qui assimile la liberté à l'absence de contrainte sera donc synonyme d'indétermination autrement dit libre arbitre. Elle place notre volonté au centre de l'action comme dit Bossuet « Plus je cherche en moi la raison qui me détermine, plus je sens que je n'en ai aucune autre que ma volonté. Je sens par là clairement ma liberté ». L'affirmation de notre volonté constitue la base de notre liberté que Hegel également ainsi que Karl Marx prône l'action émancipatrice.

La liberté ne se donne pas, elle s'acquiert. Elle ne résulte pas d'une quête mais d'une conquête. C'est cela qui explique les soulèvements populaires du monde d'aujourd'hui. Ce ne sont ni les prières, ni la phraséologie, ni les théories qui mettront un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme.

Dans les manuscrits de 1843 cette présente citation vient étayer nos propos « l'arme de la critique, ne saurait remplacer la critique des armes. Une force matérielle ne peut être renversée que par une force matérielle ». C'est le cas de la Cote d'Ivoire qui a lutté jusqu'au bout pour chasser leur président sortant Laurent Gbagbo ainsi que Égypte, la Syrie, la Libye, et le Maroc dont le peuple réclame des changements de réforme. Aujourd'hui il y a une prise de conscience collective, les gens sont sorti de leur léthargie pour apporter leur pierre à l'édifice des temps modernes. La liberté est conçue comme le principe caractéristique de l'homme. C'est dans ce sens que Rousseau dans le contrat social affirme que « renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme ».

Contrairement au libre arbitre, la loi est donc indispensable à la préservation de l'ordre social et à la paix intérieure. Reconnaissons avec les anarchistes que la personne humaine est la seule valeur, le bonheur des personnes, la seule « fin en soi ». Mais ajoutons contre eux, que l'Etat, cette abstraction incarnée en institutions, en administrations, en règlements est un moyen nécessaire pour la réalisation des aspirations individuelles. Gardons nous d'opposer discipline et liberté. Il faut une autorité pour protéger la liberté de chacun contre les empiètements injustifiés d'autrui. Seulement l'Etat perd toute justification, s'il cesse d'être le moyen d'épanouir les libertés individuelles et s'il prétend se poser comme fin suprême.

C'est là ce qu'a très bien vu Jean Jacques Rousseau dont le « contrat social » peut être considéré comme « la charte de toute démocratie ». l'Etat n'a d'autre but que de réaliser et de garantir (bien loin de les détruire) la liberté et l'égalité auxquels les individus ont naturellement droit : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune, la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse partout qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant, tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution ». La démocratie mondiale étant malade, il serait plus judicieux d'expliquer aux dirigeants du monde entier ce qu'est la vraie démocratie. Dans cette perspective démocratique l'Etat n'est pas une transcendance : « Le souverain n'étant formé que des particuliers qui le composent ne peut avoir d'intérêt contraire au leur ». « La loi n'aliène pas la liberté puisqu'elle prend sa source dans la volonté même des individus : « l'obéissance à la loi qu'on est prescrite la liberté ».

Mais à nos jours, comment concevoir que les volontés particulières diverses, souvent opposées des individus puissent s'exprimer dans une loi commune ? C'est ici qu'intervient le contrat, le pacte par lequel chacun s'engage envers tous les autres à ne reconnaître d'autre autorité que la volonté générale.

La volonté générale est celle qui fait abstraction des intérêts divergents, des passions de chacun pour ne se soucier que du bien commun. Elle peut aisément se dégager dans les débats du peuple assemblé car les hommes ont des intérêts communs. Sans doute comme dit Jean Jacques Rousseau, c'est l'opposition des intérêts particuliers qui rend « nécessaire » le contrat mais c'est l' « accord de ces mêmes intérêts qui le rend possible ». Mais l'idéalisme démocratique, lui aussi, a donné lieu à diverses critiques.

Le XX^e siècle naissant apparait à bien des égards comme une époque de crise pour la démocratie. Cette crise est d'une façon plus générale la crise de la pensée individualiste et

libérale. Théoriquement la doctrine libérale semble solide et harmonieuse. Benjamin Constant la caractérisait en toute son ampleur dans les termes suivants : « Liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique ; et par liberté j'entends le triomphe de l'individualité tant sur l'autorité qui voudrait gouverner despotiquement que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité. Le despotisme n'a aucun droit. La majorité à celui de contraindre la minorité à respecter l'ordre. Mais tout ce qui ne trouble pas l'ordre, tout ce qui n'est qu'intérieur comme l'opinion ne nuit pas à autrui soit en provoquant des violences matérielles, soit en s'opposant à une manifestation contraire, tout ce qui, en fait d'industrie, laisse l'industrie rivale s'exercer librement est individuel et ne saurait être légitimement soumis au pouvoir social ».

Seynabou Ndiaye membre du Map